

Chammas & Marcheteau annonce la création d'un département restructuring avec l'arrivée de Stéphane Cavet en tant qu'avocat associé

Le cabinet d'avocats Chammas & Marcheteau complète son offre avec l'arrivée de Stéphane Cavet en qualité d'associé en charge du nouveau département *restructuring*.



Stéphane Cavet figure parmi les meilleurs spécialistes du domaine et intervient depuis près de 20 ans dans le cadre de la prévention et de la gestion des entreprises en difficulté, principalement aux côtés des débiteurs (PME, ETI), des investisseurs et des repreneurs dans l'ensemble des secteurs (services, industrie, immobilier, etc.). Il a par exemple conseillé les administrateurs judiciaires dans le dossier Necotrans (90 sociétés, 4 000 employés) ainsi que le laboratoire Merck dans le cadre du redressement judiciaire de la société Famar Lyon (Groupe Famar, 500 M€ de CA, 3 400 employés) ou les sociétés débitrices dans le cadre de la première restructuration en France d'un financement immobilier charria-compatible (Dossier Signac).

Stéphane Cavet, 42 ans, est inscrit au Barreau de Paris. Il est titulaire d'un DESS de droit des affaires internationales et du diplôme du Centre de Droit du Commerce International de Tours. Stéphane a débuté sa carrière d'avocat en 2003 au sein du cabinet de droit des affaires C.M.C puis a exercé, à partir de 2005, en tant que *senior risk manager* chez Atradius Credit Insurance NV. Il a rejoint en 2007 le département "Entreprises en difficulté" de Simon Associés où il a été promu associé en 2012. Stéphane est membre de l'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE) et de l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives (IFPPC).

Denis Marcheteau, associé co-fondateur de **Chammas & Marcheteau**, indique : « *Nous sommes très heureux de l'arrivée de Stéphane, expert dans son domaine. Cette arrivée s'inscrit dans notre logique de croissance active du cabinet ; la création d'un département restructuring est une évidence dans notre stratégie de renforcement de nos métiers sur le M&A et le Private Equity. Stéphane est la personne idéale pour anticiper et gérer les situations parfois difficiles de nos clients corporate ou de certaines participations de nos clients fonds d'investissements, corporate venture ou family offices. L'arrivée de Stéphane en tant que partner à nos côtés correspond par ailleurs à une rencontre de personnalités partageant les mêmes valeurs, notamment le collectif au service de nos clients.* »

Chammas & Marcheteau

Avocats

Stéphane Cavet commente : « *Je rejoins Chammas & Marcheteau avec un énorme enthousiasme. J'ai été immédiatement séduit par le projet ambitieux qui m'a été proposé. La qualité de la rencontre humaine a été également particulièrement déterminante dans ma décision de rejoindre Chammas & Marcheteau. Les synergies identifiées avec les équipes nous permettront d'avoir une approche globale et de répondre au mieux aux besoins des clients du cabinet.* »

Avec cette nouvelle arrivée, le cabinet **Chammas & Marcheteau** compte désormais 10 associés et totalise une quarantaine de professionnels.

A propos de Chammas & Marcheteau :

Chammas & Marcheteau, cabinet d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont dix associés, il propose à ses clients des conseils en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Restructuring, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information. Le cabinet a également une solide expertise à l'international, notamment en Afrique.

Contact presse :

Benoîte Crochet
+33 6 75 44 03 52
bcrochet@lcdm.law